



REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNE DE LARNAS**  
**budget principal**

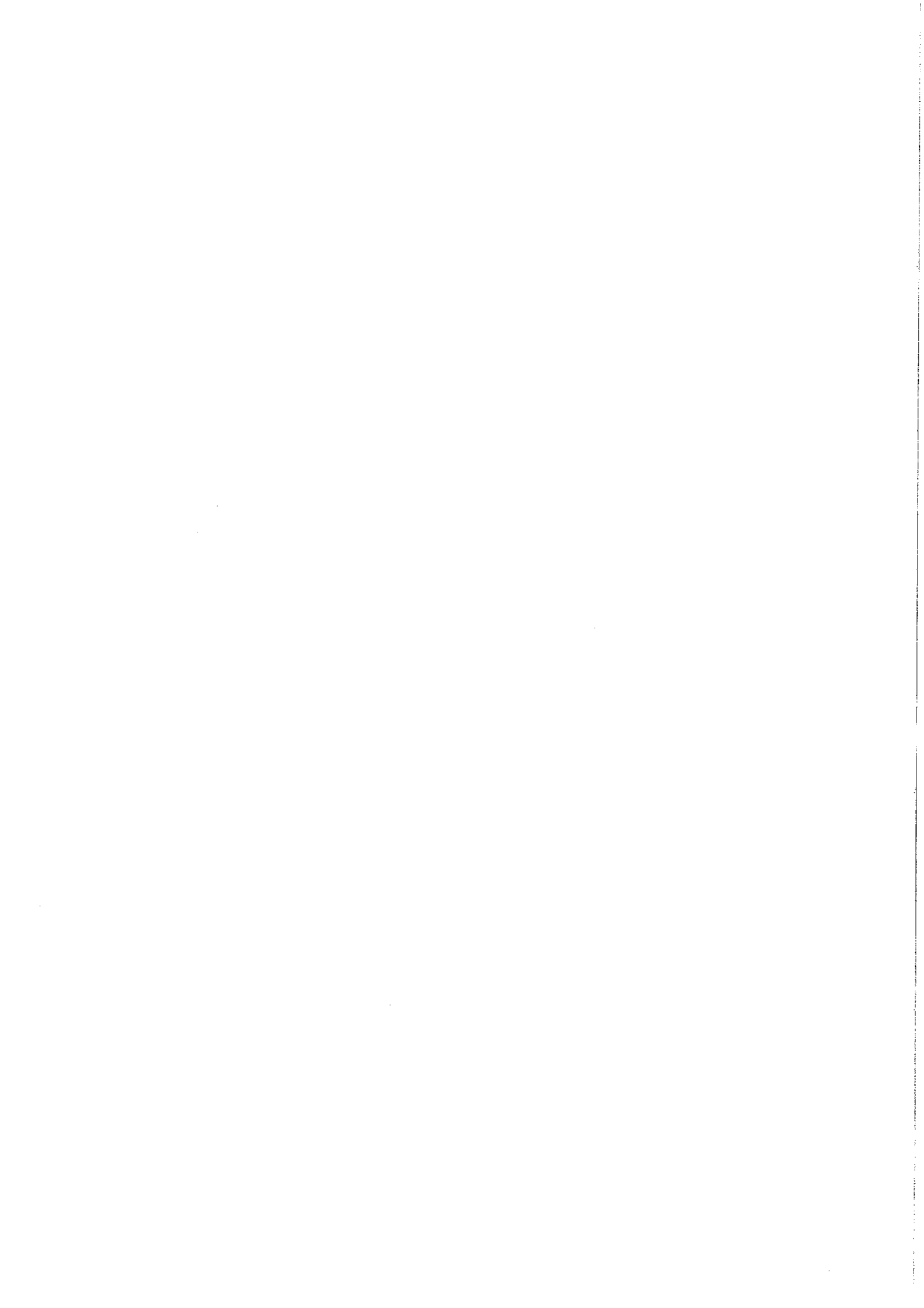
**POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC de BOURG SAINT ANDEOL**

**N° SIRET : 210 701 330 00016**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
 **voté par nature**

**Année 2016**



## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	30
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


<b>Code INSEE</b> 07133	<b>LARNAS - BUDGET PRINCIPAL</b> <b>LARNAS - BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>CA</b> <b>2017</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	219
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Cté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
115360.00	268085.00	494.52	626.92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	323 836,37	G	346 887,22
	Section d'investissement	B	86 213,09	H	65 409,89

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	31 207,57
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	94 084,15

+		+			
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	410 049,46	= G+H+I+J	537 588,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	12 371,90
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	12 371,90

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	323 836,37	= G+H+K	378 094,79
	Section d'investissement	= B+D+F	86 213,09	= H+J+L	171 865,94
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	410 049,46	= G+H+I+J+K+L	549 960,73

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	12 371,90
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		12 371,90
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	79 867,65	66 861,73	0,00	0,00	13 005,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 072,06	112 396,23	0,00	0,00	675,83
014	Atténuations de produits	1 543,00	1 543,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	98 378,44	97 586,68	0,00	0,00	791,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>292 861,15</b>	<b>278 387,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 473,51</b>
66	Charges financières	19 388,92	19 279,27	0,00	0,00	109,65
67	Charges exceptionnelles	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>312 250,09</b>	<b>297 666,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 583,16</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	78 300,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 169,44	26 169,44			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>			<b>78 300,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>416 719,53</b>	<b>323 836,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>92 883,16</b>
<b>Pour information</b>		(3) 0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 535,00	17 425,00	0,00	0,00	-12 890,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 191,00	15 303,43	0,00	0,00	-112,43
73	Impôts et taxes	162 249,34	157 912,42	0,00	0,00	4 336,92
74	Dotations et participations	108 220,00	110 681,67	0,00	0,00	-2 461,67
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	45 324,70	0,00	0,00	4 675,30
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>340 195,34</b>	<b>346 647,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 451,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	316,62	240,00	0,00	0,00	76,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>340 511,96</b>	<b>346 887,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 375,26</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	45 000,00	0,00			45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>45 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>385 511,96</b>	<b>346 887,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 624,74</b>
<b>Pour information</b>		(3) 31 207,57				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3,00	3,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 159,97	39 354,36	0,00	38 805,61
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 194,55	0,00	0,00	44 194,55
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>129 357,52</b>	<b>39 357,36</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 638,85	8 638,85	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 216,88	38 216,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 900,03	0,00	0,00	68 900,03
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>115 755,76</b>	<b>46 855,73</b>	<b>0,00</b>	<b>68 900,03</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>245 113,28</b>	<b>86 213,09</b>	<b>0,00</b>	<b>158 900,19</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	45 000,00	0,00		45 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>45 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>290 113,28</b>	<b>86 213,09</b>	<b>0,00</b>	<b>203 900,19</b>
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	0,00	12 371,90	-371,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	31 159,69	31 159,69	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>43 159,69</b>	<b>31 159,69</b>	<b>12 371,90</b>	<b>-371,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	9 900,00	8 080,76	0,00	1 819,24
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>88 400,00</b>	<b>8 080,76</b>	<b>0,00</b>	<b>80 319,24</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>131 559,69</b>	<b>39 240,45</b>	<b>12 371,90</b>	<b>79 947,34</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	78 300,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	26 169,44	26 169,44		0,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>		<b>78 300,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>236 029,13</b>	<b>65 409,89</b>	<b>12 371,90</b>	<b>158 247,34</b>
<b>Pour information</b>		(2) <b>94 084,15</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	66 861,73		66 861,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	112 396,23		112 396,23
014	Atténuations de produits	1 543,00		1 543,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	97 586,68		97 586,68
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	19 279,27	0,00	19 279,27
67	Charges exceptionnelles	0,02	0,00	0,02
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	26 169,44	26 169,44
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>297 666,93</b>	<b>26 169,44</b>	<b>323 836,37</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 638,85	0,00	8 638,85
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	38 216,88	0,00	38 216,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3,00	0,00	3,00
21	Immobilisations corporelles (6)	39 354,36	0,00	39 354,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>86 213,09</b>	<b>0,00</b>	<b>86 213,09</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 425,00		17 425,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 303,43		15 303,43
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	157 912,42		157 912,42
74	Dotations et participations	110 681,67		110 681,67
75	Autres produits de gestion courante	45 324,70	0,00	45 324,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	240,00	0,00	240,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>346 887,22</b>	<b>0,00</b>	<b>346 887,22</b>
<b>Pour information</b>				<b>31 207,57</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 080,76	0,00	8 080,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 159,69	0,00	31 159,69
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		26 169,44	26 169,44
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>39 240,45</b>	<b>26 169,44</b>	<b>65 409,89</b>
<b>Pour information</b>				<b>94 084,15</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>79 867,65</b>	<b>66 861,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 005,92</b>
60611	Eau et assainissement	1 800,00	1 421,87	0,00	0,00	378,13
60612	Energie - Electricité	13 500,00	10 326,00	0,00	0,00	3 174,00
60621	Combustibles	2 200,00	1 499,85	0,00	0,00	700,15
60622	Carburants	1 800,00	923,66	0,00	0,00	876,34
60631	Fournitures d'entretien	1 800,00	2 060,02	0,00	0,00	-260,02
60632	Fournitures de petit équipement	1 800,00	1 053,70	0,00	0,00	746,30
60636	Vêtements de travail	500,00	277,62	0,00	0,00	222,38
6064	Fournitures administratives	1 000,00	749,14	0,00	0,00	250,86
6068	Autres matières et fournitures	4 864,65	4 584,19	0,00	0,00	280,46
611	Contrats de prestations de services	13 500,00	12 686,12	0,00	0,00	813,88
6135	Locations mobilières	550,00	491,47	0,00	0,00	58,53
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	545,34	0,00	0,00	1 954,66
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	824,55	0,00	0,00	1 175,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	122,00	0,00	0,00	-122,00
6156	Maintenance	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00
6161	Multirisques	6 826,00	6 820,00	0,00	0,00	6,00
6182	Documentation générale et technique	495,00	391,80	0,00	0,00	103,20
6188	Autres frais divers	0,00	66,00	0,00	0,00	-66,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	397,21	0,00	0,00	102,79
6226	Honoraires	4 000,00	3 398,85	0,00	0,00	601,15
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 504,62	0,00	0,00	-4,62
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 450,00	2 625,99	0,00	0,00	824,01
6261	Frais d'affranchissement	600,00	589,55	0,00	0,00	11,45
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 213,36	0,00	0,00	786,64
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 900,00	2 823,10	0,00	0,00	76,90
63512	Taxes foncières	3 682,00	3 682,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 300,00	1 207,00	0,00	0,00	93,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 600,00	1 257,72	0,00	0,00	342,28
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>113 072,06</b>	<b>112 396,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>675,83</b>
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 133,36	1 027,37	0,00	0,00	105,99
6411	Personnel titulaire	56 037,82	54 260,91	0,00	0,00	1 776,91
6413	Personnel non titulaire	21 561,86	22 055,32	0,00	0,00	-493,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 106,85	11 924,00	0,00	0,00	-817,15
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 864,42	15 557,84	0,00	0,00	306,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 147,96	1 385,00	0,00	0,00	-237,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 999,79	5 999,79	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	220,00	186,00	0,00	0,00	34,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 543,00</b>	<b>1 543,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 543,00	1 543,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>98 378,44</b>	<b>97 586,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>791,76</b>
6531	Indemnités	17 066,02	17 086,67	0,00	0,00	-20,65
6533	Cotisations de retraite	1 290,24	1 347,37	0,00	0,00	-57,13
6535	Formation	500,00	255,40	0,00	0,00	244,60
6553	Service d'incendie	2 891,00	0,00	0,00	0,00	2 891,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	67 080,18	68 516,86	0,00	0,00	-1 436,68
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	884,90	0,00	0,00	-884,90
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	551,00	551,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 300,00	1 769,48	0,00	0,00	-469,48
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privées	7 700,00	7 175,00	0,00	0,00	525,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		<b>292 861,15</b>	<b>278 387,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 473,51</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>19 388,92</b>	<b>19 279,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>109,65</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 788,92	16 788,92	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 600,00	2 490,35	0,00	0,00	109,65
67	Charges exceptionnelles (c)	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,02	0,02	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>312 250,09</b>	<b>297 666,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 583,16</b>
023	Virement à la section d'investissement	78 300,00	0,00			78 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	26 169,44	26 169,44			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	26 169,44	26 169,44			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>			<b>78 300,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>			<b>78 300,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>416 719,53</b>	<b>323 836,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>92 883,16</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 535,00	17 425,00	0,00	0,00	-12 890,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 535,00	17 425,00	0,00	0,00	-12 890,00
70	Produits services, domaine et ventes div	15 191,00	15 303,43	0,00	0,00	-112,43
70311	Concessions cimetières (produit net)	750,00	0,00	0,00	0,00	750,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	3 640,26	0,00	0,00	359,74
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 435,00	3 067,13	0,00	0,00	-1 632,13
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 006,00	8 596,04	0,00	0,00	409,96
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	162 249,34	157 912,42	0,00	0,00	4 336,92
73111	Taxes foncières et d'habitation	26 293,00	26 627,00	0,00	0,00	-334,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	355,00	0,00	0,00	-355,00
73211	Attribution de compensation	31 230,34	25 019,34	0,00	0,00	6 211,00
73221	FNGIR	18 239,00	18 239,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	5 670,00	0,00	0,00	-1 670,00
7323	Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	2 560,00	2 245,00	0,00	0,00	315,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	78 727,00	78 727,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	1 200,00	1 030,08	0,00	0,00	169,92
74	Dotations et participations	108 220,00	110 681,67	0,00	0,00	-2 461,67
7411	Dotation forfaitaire	86 167,00	86 167,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	5 481,00	5 481,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	2 962,00	2 962,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	250,00	240,52	0,00	0,00	9,48
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	7 000,00	12 545,15	0,00	0,00	-5 545,15
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	2,00	0,00	0,00	-2,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	5 000,00	1 920,00	0,00	0,00	3 080,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	252,00	256,00	0,00	0,00	-4,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	557,00	557,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	551,00	551,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	45 324,70	0,00	0,00	4 675,30
752	Revenus des immeubles	50 000,00	45 324,70	0,00	0,00	4 675,30
7551	Excédent des BA administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>340 195,34</b>	<b>346 647,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 451,88</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	316,62	240,00	0,00	0,00	76,62
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	316,62	240,00	0,00	0,00	76,62
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>340 511,96</b>	<b>346 887,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 375,26</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	45 000,00	0,00			45 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00			5 000,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	40 000,00	0,00			40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>45 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>385 511,96</b>	<b>346 887,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 624,74</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		31 207,57				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DJ 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	3,00	3,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3,00	3,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	78 159,97	39 354,36	0,00	38 805,61
2111	Terrains nus	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	395,00	0,00	-395,00
21318	Autres bâtiments publics	3 099,97	4 108,19	0,00	-1 008,22
2151	Réseaux de voirie	21 560,00	30 592,80	0,00	-9 032,80
21534	Réseaux d'électrification	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 189,67	0,00	810,33
2184	Mobilier	3 000,00	1 493,50	0,00	1 506,50
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	1 575,20	0,00	18 424,80
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	44 194,55	0,00	0,00	44 194,55
2313	Constructions	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 194,55	0,00	0,00	22 194,55
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>129 357,52</b>	<b>39 357,36</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,16</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 638,85	8 638,85	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 638,85	8 638,85	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 216,88	38 216,88	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	38 216,88	38 216,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 900,03	0,00	0,00	68 900,03
27638	Créance Autres établissements publics	68 900,03	0,00	0,00	68 900,03
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>115 755,76</b>	<b>46 855,73</b>	<b>0,00</b>	<b>68 900,03</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>245 113,28</b>	<b>86 213,09</b>	<b>0,00</b>	<b>158 900,19</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 000,00	0,00		45 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	40 000,00	0,00		40 000,00
102291	Reprise sur FCTVA	40 000,00	0,00		40 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>5 000,00</b>
21311	Hôtel de ville	1 000,00	0,00		1 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000,00	0,00		1 000,00
2313	Constructions	1 000,00	0,00		1 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000,00	0,00		2 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>45 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>45 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>290 113,28</b>	<b>86 213,09</b>	<b>0,00</b>	<b>203 900,19</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	0,00	12 371,90	-371,90
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 000,00	0,00	10 574,90	-2 574,90
1323	Subv. non transf. Départements	4 000,00	0,00	1 797,00	2 203,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	31 159,69	31 159,69	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	31 159,69	31 159,69	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>43 159,69</b>	<b>31 159,69</b>	<b>12 371,90</b>	<b>-371,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 900,00	8 080,76	0,00	1 819,24
10222	FCTVA	6 900,00	6 378,00	0,00	522,00
10223	TLE	3 000,00	368,04	0,00	2 631,96
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 334,72	0,00	-1 334,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	13 500,00	0,00	0,00	13 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	65 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>88 400,00</b>	<b>8 080,76</b>	<b>0,00</b>	<b>80 319,24</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>131 559,69</b>	<b>39 240,45</b>	<b>12 371,90</b>	<b>79 947,34</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	78 300,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	26 169,44	26 169,44		0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	2 450,84	2 450,84		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 500,00	11 500,00		0,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	12 218,80	12 218,80		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>		<b>78 300,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>104 469,44</b>	<b>26 169,44</b>		<b>78 300,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>238 029,13</b>	<b>65 409,89</b>	<b>12 371,90</b>	<b>158 247,34</b>
<b>Pour information</b>		<b>94 084,15</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					88 262,59									
1641 Emprunts en euros (total)					88 262,59									
582485	CREDIT AGRICOLE	21/11/2011	2012-02-02	02/02/2012	55 005,80	F		5,340	5,340	Euro	A	C		A-1
9543706	CAISSE D'EPARGNE	28/04/2015	2015-10-16	16/10/2015	13 256,79	F		1,690	1,690	Euro	A	C		A-1
1645 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

LARNAS - BUDGET PRINCIPAL - LARNAS - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>68 262,59</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		533 550,49					59 431,31	22 088,07	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		533 550,49					59 431,31	22 088,07	0,00	0,00
582485		0,00	A-1	235 924,61	5,75	F	5,340		38 216,88	16 788,92	0,00	0,00
9543706		0,00	A-1	297 625,88	12,19	F	1,690		21 214,43	5 299,15	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LARNAS - BUDGET PRINCIPAL - LARNAS - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		0,00		533 550,49					59 431,31	22 088,07	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	533 550,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange ( <i>swaption</i> )	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

## IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif SECRETAIRE DE MAIRIE	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1,50	2,36	3,86	1,50	2,36	3,86
Adjoint Technique 2è classe	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Agent de gestion des gîtes communaux et ménage	C	0,00	0,68	0,68	0,00	0,68	0,68
Agent de maîtrise CHEF DES SERVICES TECHNIQUES	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent polyvalent services techniques	C	0,00	0,68	0,68	0,00	0,68	0,68
Agent polyvalent services techniques EMPLOI AIDE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		2,30	2,36	4,66	2,30	2,36	4,66

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>24 699,00</b>		
Agent de gestion des gîtes communaux et ménage	C	TECH	0	15 548,00	3-4	CDI
Agent polyvalent services techniques	C	TECH	0	174,00	3-a°	CDD
Agent polyvalent services techniques EMPLOI AIDE	C	TECH	0	8 977,00	3-a°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>24 699,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

36 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

37 : article 25 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

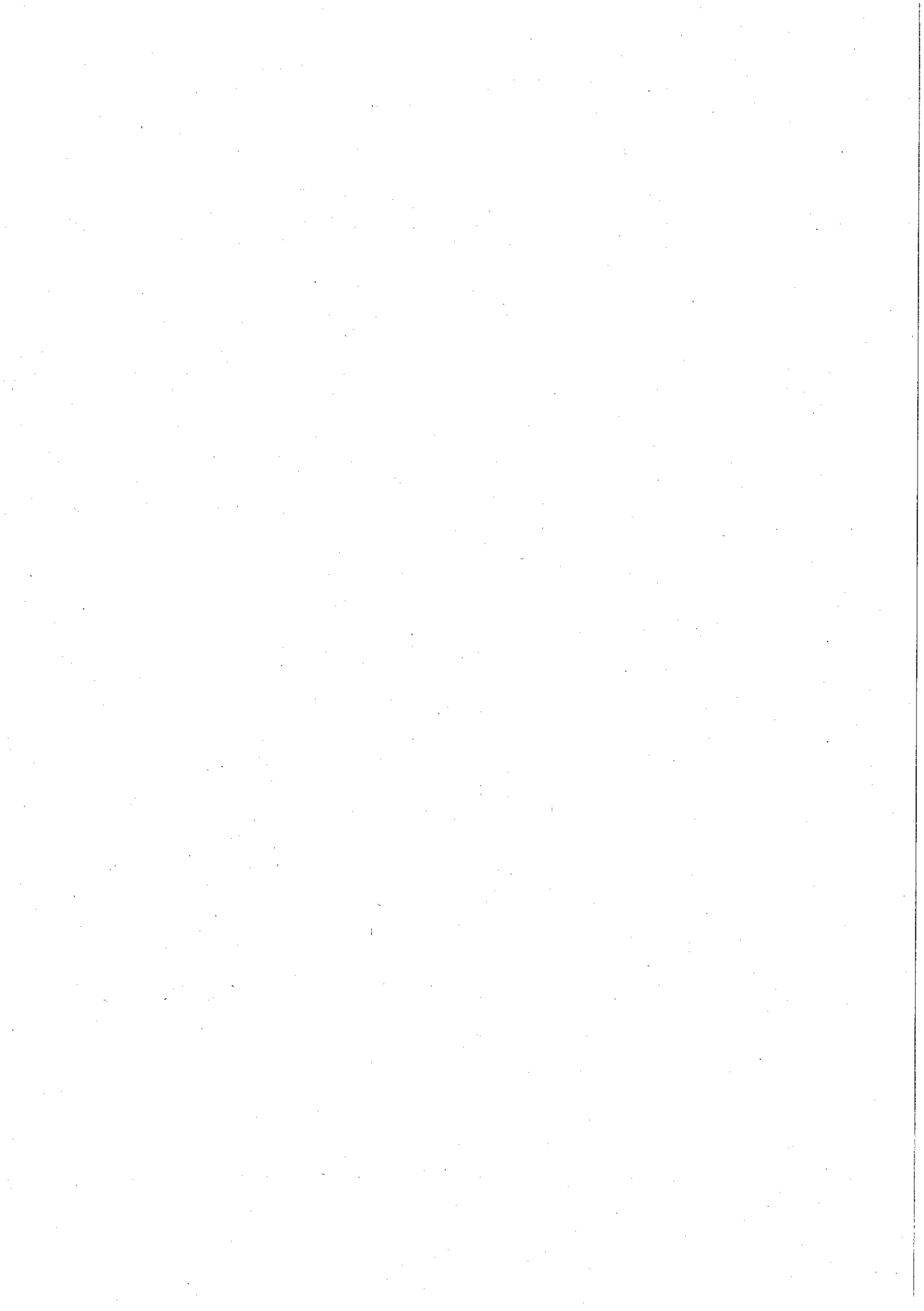
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	185 100,00	11,84	5,68	11,59	10 513,68	24,81
TFPB	225 100,00	2,00	5,65	11,66	12 718,15	13,90
TFPNB	7 400,00	-2,09	41,25	11,67	3 052,50	9,33
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>417 600,00</b>	<b>6,06</b>			<b>26 284,33</b>	<b>17,43</b>



ARRÊTÉ – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	8

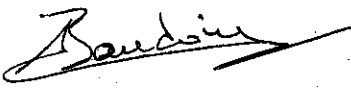
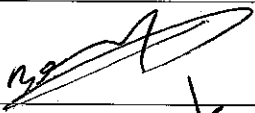


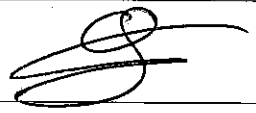
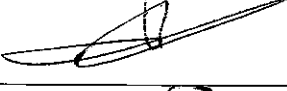
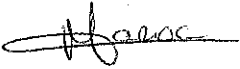

VOTES :	
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Date de la convocation : 16 février 2018

Présenté par Bernard CHAZAUT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire à LARNAS, le 23 février 2018

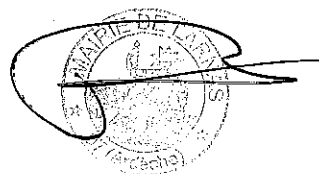
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire à LARNAS, le 23 février 2018

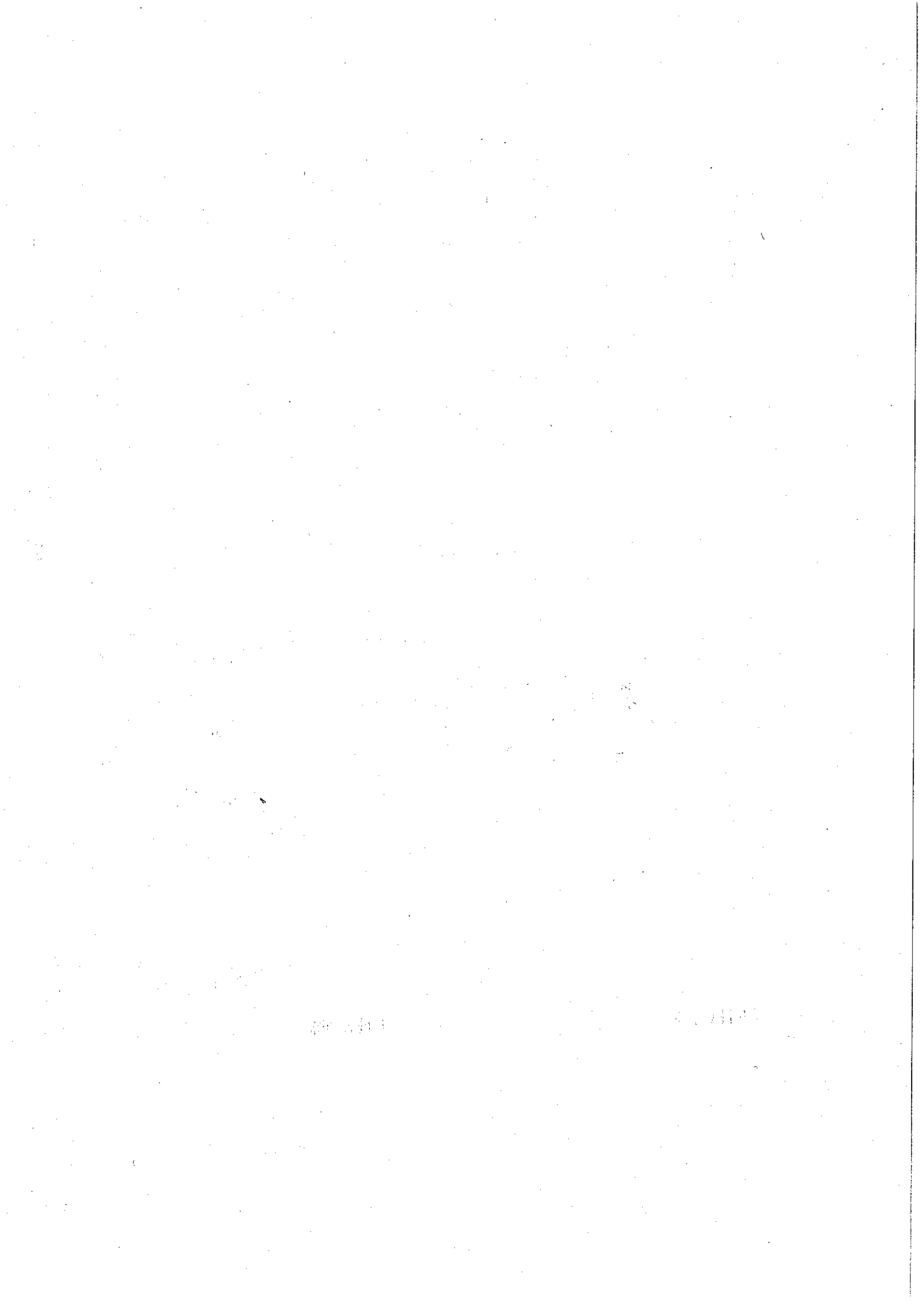
Les membres :

Membres présents	Émargement	Membres présents	Émargement
BAUDOIN Aurélie		BELLY Gérard	
CHAZAUT Bernard		COMTE Audrey	
GUERIN Nicolas		LAPORTE Alain	
MAROC Nadia		MOULIN Gilbert	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture de l'Ardèche

le 26 FEV. 2018 et de la publication le 26 FEV. 2018





Département de l'Ardèche

Arrondissement de Privas

République Française  
**COMMUNE DE LARNAS**  
\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres en  
exercice: 10**

**Séance du 23 février 2018**

**Présents : 8**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois février l'assemblée régulièrement convoquée le 16 février 2018, s'est réunie sous la présidence de BOULAY Marc

**Votants: 8**

**Sont présents :** CHAZAUT Bernard, BAUDOIN Aurélie, BELLY Gérard, GUERIN Nicolas, COMTE Audrey, MOULIN Gilbert, MAROC Nadia, LAPORTE Alain

**Excusés :** SIDOBRE Natacha

**Secrétaire de séance :** COMTE Audrey

**D2018001**

**BUDGET PRINCIPAL / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF  
2017**

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Bernard CHAZAUT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		94 084.15		31 207.57		125 291.72
Opérations exercice	86 213.09	65 409.89	323 836.37	346 887.22	410 049.46	412 297.11
<b>Total</b>	<b>86 213.09</b>	<b>159 494.04</b>	<b>323 836.37</b>	<b>378 094.79</b>	<b>410 049.46</b>	<b>537 588.83</b>
Résultat de clôture		73 280.95		54 258.42		127 539.37
Restes à réallser		12 371.90				12 371.90
Total cumulé		85 652.85		54 258.42		139 911.27
<b>Résultat définitif</b>		<b>85 651.85</b>		<b>54 258.42</b>		<b>139 911.27</b>

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RF Privas
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/02/2018 007-210701330-20180223-D2018001-DE

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le budget PRINCIPAL.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Le 1er adjoint au Maire, Bernard CHAZAUT



RF Privas
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/02/2018 007-210701330-20180223-D2018001-DE